

**Cercle d'histoire, d'archéologie et de
Folklore d'Uccle et environs –a.s.b.l.**
rue Robert Scott 9 – 1180 Bruxelles
tél. 02.376.77.43
C.C.P. : 000.0062207-30

**Geschied- en Heemkundige
kring van Ukkel en omgeving –v.z.w.**
Robert Scottstraat 9 – 1180 Brussel
tel. 02-376.77.43
P.C.C.R. : 000-0062207-30

INFORMATIONS –BERICHTEN

Mai 2009 – n° 200
Bulletin bimestriel

Mei 2009 - nr 200
Tweemaandelijks tijdschrift

NOS PROCHAINES ACTIVITES – ONZE VOLGENDE AKTIVITEITEN

Le samedi 23 mai 2009 : Visite guidée du Musée Maurice Carême, Rendez-vous devant l'immeuble, 14 avenue Nelly Melba à Anderlecht à 15h (voir ci-après).

Op zaterdag 23 mei 2009 ; Geleid bezoek van het Maurice Carême Museum. Afspraak voor het gebouw, 14 Nelly Melbalaan om 15 uur.

Le dimanche 21 juin 2009 : Promenade guidée à travers Buizingen (environ 4 km). Départ devant l'église Saint-Vincent à 15h (voir ci-après).

Op zondag 21 juni 2009 : Geleide wandeling door Buizingen. Vertrek om 15h voor de Sint Vincentiuskerk.

Inauguration du « Doyenné »

Le presbytère de l'église Saint-Pierre à Uccle, tel que nous le connaissons aujourd'hui fut édifié en 1774 par les soins de l'abbaye de Forest dont l'Abbesse était alors Dame Marie Joséphe, comtesse de Bousies et vicomtesse de Rouveroy. Sous le régime français, et en vertu du Concordat, la propriété dudit presbytère fut dévolue à la commune d'Uccle, celui-ci restant à la disposition des curés de Saint-Pierre. Lorsque l'Abbé Philippe Corten fut mis à la tête d'un doyenné en 1829, le bâtiment fut aussi dénommé « doyenné ». Par ailleurs, sous le pastorat du curé-doyen Léonce Boone (1895 – 1923), ce dernier fit encore construire, à ses frais, une grande salle qui fut destinée au Conseil de Fabrique.

Classé partiellement en 1962, le presbytère subit encore une restauration vers 1970. Toutefois, le bâtiment devenu entre-temps passablement vétuste cessa d'être habité en 1995. On ne peut donc que se réjouir qu'après de longues discussions entre la commune et l'archevêché, un accord ait pu être trouvé, laissant au(x) desservant(s) de l'église l'usage de l'étage supérieur ainsi que d'un garage, et à la commune l'usage du rez-de-chaussée et du parc adjacent. Ce sont donc 3 grandes salles, sises au rez-de-chaussée, splendidement remises à neuf qui ont été inaugurées le 11 mars dernier par le Bourgmestre Armand De Decker, lequel annonça que ces salles seraient affectées en premier lieu à des activités artistiques.

Visite du Musée Maurice Carême

Cette visite aura donc lieu le samedi 23 mai à 15h. Le musée est en fait la villa que le poète et son épouse firent construire à Anderlecht en 1933, au 14 avenue Nelly Melba, dite aussi « La Maison Blanche ». On y accède aisément à partir de la station de métro « Bizet ». Cette habitation fut léguée par Maurice Carême, avec ses meubles et objets anciens à la Fondation Maurice Carême, laquelle y a réuni aussi de nombreux documents relatifs à cet auteur.

Nous y serons guidés par Mme Jeannine Burny qui est présidente de ladite fondation et qui fut longtemps secrétaire et conseillère du poète. Né à Wavre en 1899, il fut nommé instituteur à Anderlecht en 1918 et y demeura jusqu'à son décès en 1978. Il peut être considéré comme un des très grands poètes de langue française de son époque et fut certes l'un des meilleurs chantres du Brabant Wallon et de la région Wavrienne en particulier. Par ailleurs il consacra une partie de son œuvre à l'enfance, qu'il connaissait bien de par son métier.

Promenade à Buizingen

Ainsi que nous l'avons expliqué sur Radio 1180, Buizingen se particularise par ses richesses géologiques d'une part, et par les nombreux vestiges d'époque romaine qu'on y a découverts, dont un atelier de pierres à aiguiser trouvé par notre cercle en 1968.

Sous la conduite de M. Verleyen, un entrepreneur connaissant bien les lieux, nous aurons l'occasion de faire une excursion de 4 km environ qui nous permettra de voir l'ancien château et son donjon, un remarquable musée de la pierre constitué par notre guide, deux tumuli d'époque romaine et le quartzite rose, caractéristique de l'endroit. Nous serons accompagnés par des membres du « Koninklijke Geschied- en Oudheikundige Kring van Halle ». Une occasion à ne pas manquer !

On peut atteindre Buizingen avec l'autobus 153 (De Lijn) passant à 14h rue Egide Van Oppem, derrière la gare de Calevoet.

Notre visite à l'exposition « Archéologie au coin de la rue »

Nous étions une douzaine de membres présents à cette visite de l'exposition qui évoquait les diverses recherches organisées par le service régional des fouilles depuis sa constitution. Ce fut aussi l'occasion d'aller visiter l'ancien bras de la Senne, visible tout près des Halles, avec les vestiges d'un ancien quai qui bordait la rivière.

Problèmes d'urbanisme

Elargissement partiel de la rue Baron Perelman

Nous ne pouvons que déplorer ce travail qui viendra dénaturer la partie inférieure de cette artère, longeant l'ancien cimetière de Saint-Job et qui est l'un des derniers tronçons restés plus ou moins intacts du chemin vicinal n°11 dit « Uccle weg » qui reliait Saint-Job à Uccle-Centre.

Plaine du Bourdon (rue du Château d'Or – chaussée d'Alseberg)

Le projet présenté prévoyait l'érection d'un complexe de logements et de bureaux à cet endroit où s'élevaient jadis les bâtiments de la brasserie-distillerie du Château d'Or. Ce projet comportait des immeubles avec des hauteurs de 8 étages et qui recouvraient l'ancien lit du Geleytsbeek et la canalisation qui lui est parallèle sans prévoir de conduit alternatif. Il a reçu un avis défavorable.

Ancien château « Viola Cornuta » (angle de la drève de Lorraine et de l'avenue Van Bever)

Le demandeur souhaitait aménager un parking de 30 places en zone de servitude au pourtour de la forêt de Soignes. La demande a reçu un avis défavorable.

Construction d'un collecteur le long du Verrewinkelbeek et d'un égoût rue de Percke

Il s'agit en fait d'assainir le Verrewinkelbeek et le Linkebeek qui le prolonge par la construction d'un collecteur qui dirigera les eaux usées du bassin de ce ruisseau vers la station d'épuration de Forest. Il convient de noter que si l'enquête ne portait que sur les travaux à effectuer sur le territoire ucclóis, ceux-ci concernent également Linkebeek et Drogenbos. Ces travaux ne pourront manquer de causer des dégâts dans les zones traversées, mais permettront d'assainir le ruisseau. Nous avons pour notre part insisté sur le maintien du sentier vicinal 136 et sur la restauration du ponceau qui permet de traverser le Verrewinkelbeek, et avons demandé la restauration de l'ancienne fontaine qui jaillissait au carrefour de la rue de Percke (Uccle) et de la rue de Perk (Linkebeek).

Chemin des Roses

Il s'agissait de la construction d'un « studio » à l'intérieur de l'îlot constitué par le chemin des Roses (chemin vicinal n° 145), la chaussée d'Alseberg et la rue Charles Bernaerts. Ce projet, par ailleurs totalement inacceptable, a reçu un avis défavorable, notamment « vu le caractère typique du chemin des Roses ».

Construction de 4 villas au Vallon d'Ohain

Nous avons signalé que le site contenait de très beaux arbres et des arbustes rares, ainsi que d'importantes constructions en rocailles, vestiges des jardins de l'ancien château «Carton de Wiart » dit aussi parfois « château de Carloo ». La Commission a demandé de veiller à la protection des arbres remarquables !

Plateau Engeland

Après enquête relative au projet de lotissement rue Engeland et chemin du Puits, la Commission a émis notamment les souhaits ci-après :

- effectuer une étude plus large que la « simple promenade verte régionale » en ce qui concerne les sentiers et promenades.
- effectuer une étude effective d'une alternative de réduction de la densité
- prendre en compte une halte du futur RER au Lycée Français
- Présenter une alternative dans la zone de 20m longeant la zone verte de haute valeur biologique

rue de Stalle

Un propriétaire sollicitait l'autorisation d'aménager un parking pour 12 voitures dans une zone verte à proximité de 2 arbres remarquables : un séquoia de 4,24m de diamètre et un cyprès chauve (vestiges du parc l'ancien château Allard). La demande a reçu un avis défavorable.

Démolition d'un atelier et construction d'un immeuble, 50 avenue Vanderaey

La demande visait à démolir un grand atelier existant et à construire un immeuble à appartements dans le style de ce qui fut construit dans l'ancienne propriété Delvaux. Ce projet a reçu un avis défavorable de la Commission, tenant compte notamment de ses

dimensions excessives, de la proximité de l'ancien bois de Groote Loutse, partiellement situé en zone verte de haute valeur biologique et du fait qu'il ne préservait pas le caractère boisé de la parcelle.

Ancien manoir du docteur Louis Delattre, 28 rue Beeckman

Un nouveau projet présenté pour cette propriété a reçu finalement un avis favorable. Ce projet inclut notamment la démolition complète de l'ancien manoir, dont la façade avant et la tour seront cependant plus ou moins reconstituées. La Commission a également demandé que deux des anciens pilastres soient installés de part et d'autre de la grille d'entrée qui pourra être déplacée.

Abrogation partielle du P.P.A.S. 46 : Fond de Calevoet

La demande visait à abroger une partie du P.P.A.S. aux alentours du nouveau terminus des trams aménagé par la S.T.I.B.. Nous avons fait valoir que la demande incluait la parcelle contenant la chapelle de N.-D. de Consolation (O.-L.-V. ten Troost) supprimant ainsi les garanties offertes par le P.P.A.S. existant. Selon ce dernier, ce monument doit être entouré d'une «zone verte, avec plantations basses ornementales à fonctions multiples ». La chapelle n'étant pas classée, aurait ainsi perdu toute protection. Nous avons obtenu que le projet d'abrogation soit modifié sur ce point.

Révision du PPAS 28 bis « Plateau Avijl »

Très peu de modifications ont finalement été admises par rapport au texte présenté précédemment (voir notre bulletin d'information n° 110). On trouvera de longs commentaires dans « La lettre aux habitants » n° 59, éditée par l'Association des Comités de Quartier Ucclais (A.C.Q.U.).

Nous tenons ce document à la disposition des intéressés.

Pour notre part, nous continuons à regretter que les prescriptions qui garantissaient le caractère de la Montagne de Saint-Job, l'une des plus anciennes artères habitées à Uccle, aient été largement édulcorées. Il est regrettable également que le nouveau texte supprime malgré tout environ 50 pourcents des potagers existants avec les conséquences écologiques et sociales que cela ne manquera pas de produire. Signalons encore, à titre anecdotique, que le texte interdit dans les haies la présence de plantes épineuses (aubépine, groseillers, épine-vinette etc), ce qui entraînerait théoriquement la destruction de la moitié des haies existantes !

In memoriam

Nous avons appris avec peine le décès survenu le 10 février dernier, dans sa 85^e année de Lucien Gerke, qui fut conservateur du musée communal de Waterloo, et avec lequel notre cercle avait entretenu depuis sa création des relations très cordiales. Il eut le grand mérite de s'intéresser non seulement à « la bataille », mais aussi à d'autres aspects de l'histoire locale, mettant notamment en exergue l'épopée des paveurs qui furent nombreux à Waterloo et au Chenois.

Nous présentons à son épouse et à tous les siens nos sincères condoléances.

Le centenaire de la « Ligue des Amis de la Forêt de Soignes »

C'est en 1909 qu'un certain nombre de personnalités bruxelloises s'émurent des diverses atteintes portées à cette époque à l'intégrité de la forêt de Soignes dont l'installation aux dépens de la forêt de l'hippodrome dit « de Boitsfort » mais situé en réalité sur Uccle. Celles-ci fondèrent alors la Ligue des Amis de la forêt de Soignes qui fut sans doute la plus ancienne des sociétés de défense de la nature de notre pays et qui connut dès ses débuts un grand succès. Les Amis de la forêt de

Soignes célèbrent cette année leur centenaire et ont mis sur pied un important programme d'activités diverses.

Nous avons lu :

Dans Wavriensia – Racines, organe du cercle d'histoire de Wavre, une étude de Pierre Gurbin, intitulée « Wavre, Hippisme, la Chantilly belge ». Cette étude fait une large place à Frédéric Brugmann qui fut le neveu et l'héritier de Georges Brugmann, le créateur de l'avenue qui porte son nom. Cette étude comporte notamment des données généalogiques sur la famille Brugmann.

Nous avons reçu

- de M. Jean Botermans, membre de notre cercle, un splendide ouvrage intitulé « La société Royale d'Harmonie de Braine-l'Alleud 1808-2008 » et dont il est l'auteur principal et le coordinateur.

De grand format et muni d'une couverture cartonnée, il ne compte pas moins de 422 pages, et comporte de nombreuses illustrations dont un grand nombre en couleurs. Nous remercions vivement le donateur.

Nous avons reçu par ailleurs de la Direction des Monuments et des Sites, que nous remercions également les ouvrages suivants :

- « Au cœur de Forest, église Saint-Denis, abbaye, maison communale » par Isabelle de Pange
- et « Impasses de Bruxelles » par Lucien Gaillardo.

Ces ouvrages font partie de la collection « Bruxelles, ville d'art et d'histoire ».

Abattages

Nous ne pouvons que déplorer les nombreux abattages effectués récemment ou prévus dans les voiries uccloises et ce pour de bonnes ou de mauvaises raisons. Signalons notamment les marronniers abattus Avenue Churchill à chaque arrêt de tram, les tilleuls abattus à la place Vander Elst, les érables abattus dans l'avenue Carsoel ou les hêtres rouges de la drève de Lorraine.

Qui peut répondre ?

M. Logge (Ravenhofstraat 5, 8820 Torhout) souhaite des informations sur Edouard Vergote, potier ayant travaillé à Uccle en 1930.